



Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire

7 novembre 2025
Palais du Travail - Narbonne

Avec le soutien de



Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire

10h : grands témoins

Damien Conaré et Mathias Hudbert

10h30 : table ronde « **Bilan et perspectives du programme Mieux Manger pour Tous** »

11h30 : pause

11h45 : table ronde « **La formation Alim'Activ : bilan et retours des participant·es** »

12h45 : **déjeuner** - suite animation cartographie de la coopération

14h15 : **ateliers**

1. Quels partenariats possibles avec les **producteurs locaux** ?
2. Quelle **participation des personnes** concernées ?
3. **Coopération inter-associative** : avec qui, pourquoi et comment ?
4. Comment **co-construire avec les services de l'état** : les conditions pour y arriver ?

16h00 : **conclusion**

Mot de bienvenue

Éric Pélisson

Commissaire à la prévention
et à la lutte contre la pauvreté
Préfecture région Occitanie
Préfecture Haute-Garonne



Grands témoins



Damien Conaré

Secrétaire général, Chaire UNESCO
Alimentations du monde
L'Institut Agro Montpellier



Mathias Hudbert

Responsable de recherche et
développement social
CEMEA Occitanie

Des précarités structurelles



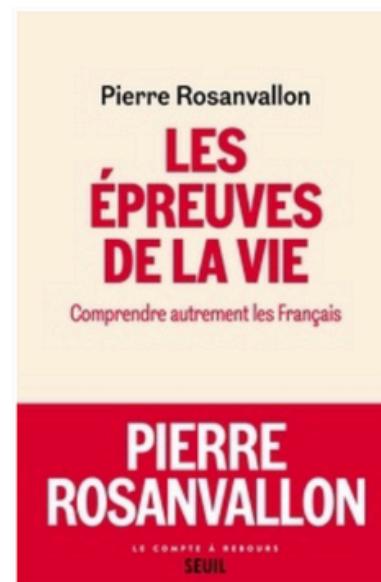
16 %



8,2 % de la pop. mond. (670 M)
a connu la faim en 2024

Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire

- 9 M de Français sous le seuil de pauvreté (50 % ont moins de 30 ans)
- 4 à 6 M ont recours à l'aide alimentaire (18 % des étud. y ont recours)



Des constats partagés

- Les limites de ce système (**indispensable**) sont connues :
 - dispositif **administratif** complexe
 - **non-recours** fréquent
 - nombreuses « zones blanches »
 - **qualité nutritionnelle** des aliments distribués
 - « solution » **uniforme** pas tjs adaptée aux besoins des personnes (les visages de la précarité alimentaire sont multiples, complexes et ont évolué)



Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire

« L'État ne devrait-il pas prendre en charge lui-même l'alimentation pour toutes et tous ?

Ne faut-il pas mieux **lutter contre les causes structurelles de la pauvreté** plutôt que de soutenir les acteurs qui combattent ses effets ?

Et en même temps, à quel point doit-on se désoler qu'existe dans notre pays **un tel moteur de solidarité et de cohésion sociale**, un tissu associatif d'au moins 200 000 bénévoles qui viennent en soutien des personnes ? »

2024



Évolutions et perspectives

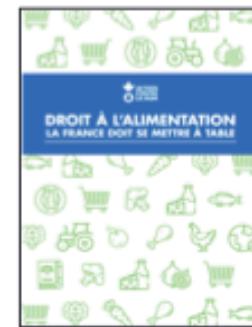
- Politiques publiques : Cocolupa, MMPT
- Dynamiques de solidarités systémiques et territoriales : PAT
- Participation : « prendre part » (participer), « donner une part» (contribuer) et « recevoir une part » (bénéficier) J. Zask



Impacts = dévpt du pouvoir d'agir

Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire

- Démocratie alimentaire
- Approche par le droit



*De l'alimentation comme vecteur
d'un nouveau contrat social...*



Recherche action = L'accès à l'alimentation en structures ESMS

La formation des travailleurs.es sociaux.les

Un enjeu de repolitisation du métier / un levier de formation au plaidoyer

Actualisation de la formation aux enjeux sociétaux actuels

Une réponse à la crise du travail social par le sens

Le développement du pouvoir d'agir des personnes concernées (P.C)

L'alimentation comme droit fondamental

Enjeu d'équité et de justice sociale

Co-construction du diagnostic et des propositions de solutions "par le bas"

Accès à une alimentation permettant bien-être, dignité, choix, santé

Le développement du pouvoir d'agir des travailleurs.es sociaux.les

Permettre aux professionnel.les d'être en cohérence avec les référentiels formations et les définitions du TS (HCTS - IAWS)

Créer une alliance entre professionnel.les et publics sur un modèle Alinskien

Production d'un plaidoyer

Production d'un rapport d'enquête à destination des financeurs et décideurs / producteurs des politiques publiques

Se réapproprier l'expertise métier et créer un partenariat avec l'État sur l'évaluation de ses politiques publiques

Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire

Table ronde



« Bilan et perspective du
programme
Mieux Manger pour Tous »



Agence
nouvelle des
solidarités
actives

Quiz

Combien de personnes ont bénéficié du programme Mieux Manger pour Tous dans les épiceries du **GESMIP** ?

1. 5 899 personnes
2. 12 345 personnes
3. 14 117 personnes

Combien de personnes ont bénéficié du programme Mieux Manger pour Tous dans les épiceries du GESMIP ?

Quiz

14 117 personnes

Quiz

Combien d'euros ont été versés en 2024 par le **Secours Catholique** aux producteurs bio et/ou locaux grâce au programme Mieux Manger pour Tous ?

1. 56 987 euros
2. 98 923 euros
3. 155 086 euros

Quiz

Combien d'euros ont été versés par le Secours Catholique aux producteurs bio et/ou locaux grâce au programme Mieux Manger pour Tous ?

155 086 euros

Quiz

Andès a acheté 41% d'un type de denrée alimentaire grâce au programme Mieux Manger pour Tous. Lequel ?

1. Des féculents
2. Des légumineuses
3. Des fruits et légumes

Quiz

Andès a acheté 41% d'un type de denrée alimentaire grâce au programme Mieux Manger pour Tous. Lequel ?

Des légumineuses

Quiz

Quelle note de satisfaction les personnes accompagnées ont attribué aux **Restos du Coeur** pour les produits achetés grâce au programme Mieux Manger pour Tous ?

1. 3,9 / 5
2. 4,1 / 5
3. 4,8 / 5

Quiz

Quelle note de satisfaction les personnes accompagnées ont attribué aux Restos du Coeur pour les produits achetés grâce au programme Mieux Manger pour Tous ?

4,1 / 5

précisément 4,17 / 5

Quiz

Quel pourcentage de fruits et légumes bio ou labellisés ont été achetés par la Croix-Rouge avec la subvention Mieux Manger pour Tous ?

1. 53 %
2. 63 %
3. 73 %

Quiz

Quel pourcentage de fruits et légumes bio ou labellisés ont été achetés par la Croix-Rouge avec la subvention Mieux Manger pour Tous ?

63 %

Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire

Quiz

5 axes ont été définis par la Fédération Française des **Banques Alimentaires** pour utiliser les enveloppes régionales et nationales du fonds Mieux Manger pour Tous.
Trouver l'intrus parmi ces propositions.

1. Marché national de fruits et légumes
2. Achats via réseaux solidaires et coopératives
3. Réservation sur récolte
4. Collecte d'invendus en restauration bio

Quiz

5 axes ont été définis par la Fédération Française des Banques Alimentaires pour utiliser les enveloppes régionales et nationales du fonds Mieux Manger pour Tous. Trouver l'intrus parmi ces propositions.

Collecte d'invendus en restauration bio

1. Marché national de fruits et légumes
2. Achats via réseaux solidaires et coopératives
3. Financement de projets d'achats locaux
4. Autres achats de produits sous labels et locaux
5. Réservation sur récolte

Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire

Table ronde



« Bilan et perspective du programme
Mieux Manger pour Tous »

Envoyez vos questions au 07 62 32 67 85



Agence
nouvelle des
solidarités
actives

Pause
Retour dans
15 minutes

Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire

Table ronde



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

« La formation Alim'Activ :
bilan et retours des
participant·es »



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire



La formation Alim'Activ : bilan et retours des participant·es

Objectif : outiller les acteur·ices locaux dans le montage ou l'appui aux projets de lutte contre la précarité alimentaire sur leur territoire

Public cible :

- Collectivités (département ; CCAS ; CC ; PAT, ; CLS) ; associations
- Candidature en binôme

Modalités :

- 4 journées de formation et 1 journée de restitution
- Temps d'entretien et de suivi avec les territoires participants

Méthodologie : formation action et processus itératif

Calendrier :

- 2024-25 : formation des territoires de l'ex région Languedoc-Roussillon
- 2025-26 : formation des territoires de l'ex région Midi-Pyrénées



Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire



La formation Alim'Activ : bilan et retours des participant·es

Programme

- Journée 1 : Lancer une démarche de coordination locale et mener un diagnostic local de précarité alimentaire
- Journée 2 : Appréhender les contraintes en matière d'approvisionnement, penser des synergies
- Journée 3 : Recueillir les besoins et faire participer les personnes concernées, et intégrer les enjeux de santé et de nutrition
- Journée 4 : Adopter une posture de coordinateur.ice / Facilitateur.ice
- Journée 5 : Journée réseau

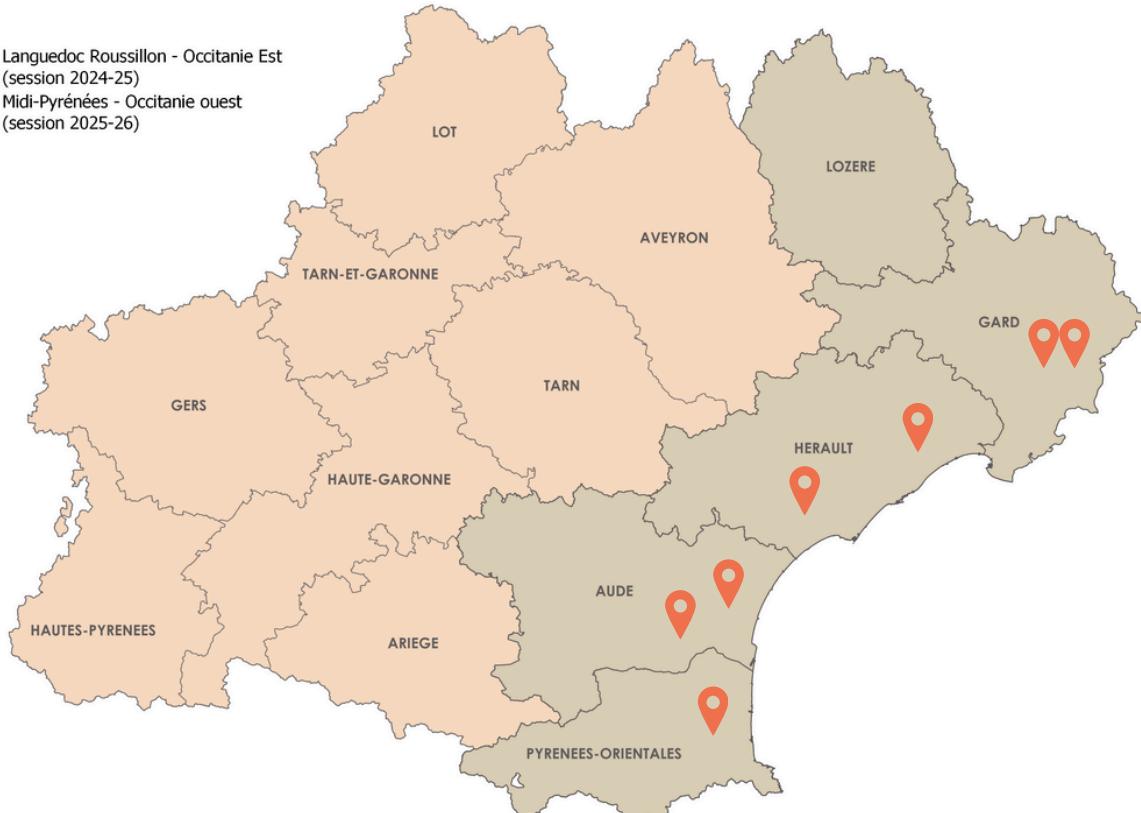


Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire



La formation Alim'Activ : bilan et retours des participant·es

Languedoc Roussillon - Occitanie Est (session 2024-25)
Midi-Pyrénées - Occitanie ouest (session 2025-26)



Gard (30)

- Banque alimentaire 30
- CD 30 / CIVAM 30

Hérault (34)

- SM Bassin de Thau / Tiers lieu La Capéchade
- PAT HAut Languedoc et Vignobles

Aude (11)

- CLS / Maison Paysanne de l'Aude
- CCAS Lézignan Corbières

Pyrénées-Orientales (66)

- CD 66 / Chambre d'agriculture (66)



Agence
nouvelle des
solidarités
actives

Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire



La formation Alim'Activ : bilan et retours des participant·es

Camille VILLAJOS (chargée de projets alimentation locale - FD CIVAM 30) - 30

Elizabeth CRES (VP Banque alimentaire) -30)

Fabien HERAN (Animateur PAT - SM Bassin de Thau) et **Christel VIGNEAU** (Coordinatrice La Capéchade) - 34)

Laurence TKACZUK (Co-animateuse PAT Haut Languedoc et Vignobles) - 34

Laurence COSTE (Chargée de mission CD) et **Myriam DE ANDRADE** (Animatrice PAT Mangeons local 66) - 66

Aurelie LE GALL (Gestionnaire service affaire sociale CCAS Lézignan-Corbières) et **Sylvie GUIRAUD** (CCAS Lézignan-Corbières) - 11

Margot GONTHIER-MAURIN (Coordinatrice PAT Haute Vallée de l'Aude)



Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire

Déjeuner Bon appétit ! Ateliers à 14h15



Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire

Atelier n°1

Quels partenariats possibles avec les producteurs locaux ?

SALLE DES FÊTES

Atelier n°3

Coopération inter-associative : avec qui, comment et pourquoi ?

SALLE ELIE SERMET

Atelier n°2

Quelle participation des personnes concernées ?

SALLE CHEYTON

Atelier n°4

Comment co-construire avec les services de l'État : les conditions pour y arriver

SALLE COUBERTIN

Conclusion

Renforcer les coopérations pour lutter contre la précarité alimentaire

Merci !

Avec le soutien de

